

**Pour une communauté métropolitaine de Montréal
compétitive et attractive**

**AVIS DE LA COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL
RELATIF À LA DÉTERMINATION DES NIVEAUX D'IMMIGRATION
POUR LA PÉRIODE 2005-2007**

Présenté à
la Commission de la culture

Assemblée nationale du Québec

par
La Communauté métropolitaine de Montréal

JANVIER 2004

TABLE DES MATIÈRES

1. La Communauté métropolitaine de Montréal	3
2. Résumé	8
3. Menaces pour le positionnement économique de la région métropolitaine de Montréal	11
4. Quelques données statistiques relatives à l'immigration dans la région métropolitaine de Montréal ...	13
5. Les défis de l'immigration pour la région métropolitaine de Montréal	16
6. La position de la CMM relativement aux trois scénarios présentés par le gouvernement	21
Recommandations	23

1. LA COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL

La Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) est un organisme de planification, de coordination et de financement qui regroupe 63 municipalités, dont Montréal, Laval et Longueuil.

La CMM compte 3,4 millions d'habitants et 1,4 million de ménages répartis sur une superficie de plus de 4 000 kilomètres carrés.

Moteur économique et culturel du Québec, l'agglomération montréalaise représente notamment :

- 48 % de la population du Québec ;
- 49 % de l'emploi ;
- 50 % du PIB québécois ;
- 25 milliards \$ de revenus pour le gouvernement du Québec ;
- 53 % des dépenses d'immobilisations privées ;
- 73 % du capital de risque investi au Québec ;
- 46 % des livraisons manufacturières.

La CMM exerce des compétences en matière :

- d'aménagement du territoire ;
- de développement économique ;
- de logement social ;
- d'équipements, d'infrastructures et d'activités à caractère métropolitain ;
- de transport métropolitain (transport en commun et réseau artériel) ;
- et d'environnement.

En vertu de sa loi constituante, la CMM est dirigée par un conseil composé de 28 élus provenant des municipalités membres. Le maire de Montréal est d'office président du conseil. Ce dernier préside également les travaux du comité exécutif, composé de huit membres, dont les maires de Laval et de Longueuil.

Le conseil de la Communauté a, en outre, créé cinq commissions correspondant à autant de domaines d'intervention de la CMM : aménagement, développement économique et équipements métropolitains, logement social, transport et environnement. Le conseil a également mis sur pied un comité consultatif agricole.

La CMM s'est donné 4 objectifs principaux :

- Doter la région métropolitaine de Montréal d'une vision commune et partagée, qui sera suivie d'un plan de développement économique et d'un schéma métropolitain d'aménagement et de développement cohérents afin que la région puisse être compétitive à l'échelle internationale.
- Assurer un développement harmonieux et équitable sur l'ensemble du territoire de la Communauté dans un environnement de qualité pour les citoyens et citoyennes de la région.
- Aspirer à une véritable fiscalité métropolitaine basée sur une diversification des sources de revenus afin de financer les activités métropolitaines ainsi que les activités municipales dans des secteurs spécifiques.
- Harmoniser les programmes et les politiques du gouvernement et des organismes régionaux du territoire avec les activités de la CMM.

En septembre 2003, le conseil de la CMM adoptait un énoncé de vision stratégique du développement économique, social et environnemental de la région métropolitaine. Intitulée « *Cap sur le monde : bâtir une communauté compétitive, attractive, solidaire et responsable* », cette vision esquisse ce que pourrait devenir la Communauté en 2025 si les efforts nécessaires sont consentis.

- Une «communauté compétitive », parce qu'il nous faut, comme région, se fixer comme défi d'être parmi les meilleurs permettant ainsi à l'agglomération de faire à nouveau partie du peloton de tête des régions métropolitaines.

- Il nous faut, en ce sens, répondre efficacement aux enjeux démographiques en présence tout en valorisant la structure diversifiée de notre économie, notre main-d'œuvre qualifiée et productive et notre présence affirmée dans les créneaux dynamiques et stratégiques de la nouvelle économie ;
 - Nous devons également favoriser le savoir, la créativité et la culture et favoriser l'innovation dans tous les secteurs d'activités ;
 - Il nous faut aussi consolider le rôle de Montréal comme centres intermodaux de transport en Amérique et prendre le virage du transport collectif.
- Une « *communauté attractive* », parce que nous avons aussi comme défi de continuer à mettre en valeur nos atouts pour attirer davantage de personnes dans la région métropolitaine, mais aussi continuer à donner des services de qualité à notre population.
 - Il nous faut, concrètement, se doter d'infrastructures de qualité, d'un réseau de transport collectif efficace, d'un réseau autoroutier fluide, d'activités de loisirs municipaux diversifiées, d'événements de renommée internationale, de quartiers résidentiels sécuritaires, bref, une qualité de vie enviable ;
 - Cela veut dire aussi être redevable aux générations futures en protégeant et mettant mieux en valeur le milieu naturel, en assurant une qualité de l'air et de l'eau élevée, en reconnaissant l'importance du territoire agricole et en assurant une gestion écologique de nos matières résiduelles.
 - Une « *communauté solidaire* », parce que nous nous donnons en plus comme défi de continuer à lutter contre l'exclusion sociale, poursuivre les mesures visant à réduire le décrochage scolaire, valoriser le rôle de la famille, accroître la contribution de l'immigration au développement de la communauté, mettre en place des partenariats entre les entreprises et les institutions d'enseignement.

- Cela veut dire aussi partager une vision commune et tirer profit d'un partenariat pluriel avec les acteurs du développement de la région tandis qu'un fort sentiment d'appartenance contribue positivement au dynamisme de l'agglomération.

- Une «*communauté responsable*», parce que nous entendons finalement relever cet autre défi d'instaurer des pratiques d'information continues et de «pratiquer le gouvernement en ligne» en vue d'associer le citoyen à la prise de décision.

Cette «*Vision 2025* » de la CMM permettra d'orienter, vers des objectifs communs et cohérents, les prochains outils de planification que la Communauté est à élaborer. Elle confirme qu'une direction claire se dessine pour l'avenir de la région et que tous et toutes sont conviés à mettre l'épaule à la roue.



La CMM en quelques chiffres....

1	COMMUNAUTÉ Depuis le 1 ^{er} janvier 2001
14	MUNICIPALITÉS RÉGIONALES DE COMTÉ dont 4 sont des villes avec compétences de MRC
63	MUNICIPALITÉS LOCALES
1 (sur 63)	VILLE (MONTRÉAL) de plus de 1,8 million d'habitants
2 (sur 63)	VILLES (LAVAL ET LONGUEUIL) de plus de 350 000 habitants
19 (sur 63)	MUNICIPALITÉS qui comptent entre 15 000 et 84 000 habitants
41 (sur 63)	MUNICIPALITÉS qui comptent moins de 15 000 habitants
5	RÉGIONS ADMINISTRATIVES dont trois partiellement (Laurentides, Lanaudière, Montérégie).
4360 km²	DE SUPERFICIE TOTALE dont 525 km ² de surfaces aquatiques
3,4 MILLIONS	D'HABITANTS soit près de 50% de la population du Québec
885	HABITANTS AU KM²
1,44 MILLION	DE LOGEMENTS PRIVÉS dont 50,2 % sont en mode locatif
2,3	PERSONNES / MÉNAGE
18 %	DES HABITANTS SONT DES IMMIGRANTS dont un tiers est arrivé depuis au moins 10 ans
75	LANGUES PARLÉES dont les plus parlées sont le français, majoritairement et l'anglais
20 %	DES HABITANTS PARLENT AU MOINS DEUX LANGUES À LA MAISON dont la moitié n'est ni le français ni l'anglais

120	COMMUNAUTÉS CULTURELLES
17,8 %	DES HABITANTS DÉTIENNENT UN DIPLOME UNIVERSITAIRE
113,2 MILLIARDS \$ CA	DE PIB MÉTROPOLITAIN soit 33 290 \$ CA par habitant
1,76 MILLION	EMPLOIS soit 50 % des emplois du Québec
155 000	EMPLOIS DANS LA NOUVELLE ÉCONOMIE dont 110 000 dans les secteurs des technologies de l'information, 31 000 dans le secteur de l'aérospatiale et 14 000 dans le secteur biopharmaceutique
10 MILLIONS	DE VISITEURS dans les cinq régions administratives
80 MILLIONS	DE CONSOMMATEURS dans un rayon de 1 000 km
1,67 MILLION	D'AUTOMOBILES soit 1,18 auto par logement en 1998
8,1 MILLIONS	DE DÉPLACEMENTS en 24 heures en 1998 dont 69,9 % en automobile, 13,5 % en transport public, 13 % non motorisés et 5,2 % en autres modes
2	AÉROPORTS INTERNATIONAUX avec un trafic de 9,5 millions de voyageurs en 2001
1	PORT avec un trafic de 19,1 millions de tonnes de marchandises en 2001 dont 45 % par conteneurs
5	UNIVERSITÉS trois francophones et deux anglophones comptant 178 000 étudiants en 2000
30	CÉGEPs publics et privés
450	CENTRES DE RECHERCHE
60	CONSULATS ET DÉLÉGATIONS ÉTRANGÈRES

2. RÉSUMÉ

Préoccupé par les questions relatives à l'immigration et aux changements démographiques qui toucheront le Québec à court et moyen terme, le gouvernement tient un exercice de consultation afin de réfléchir collectivement sur les enjeux de sa politique d'immigration, de se prononcer sur ce que devraient être le volume et la composition de l'immigration au cours de la période 2005-2007, et de réaliser sur ces questions le plus large consensus possible.

Au cours des prochaines années, le Québec connaîtra d'importants changements démographiques. Le Québec rejoindra bientôt le groupe des sociétés développées qui doivent compter sur l'immigration internationale pour assurer leur croissance démographique, comme c'est déjà le cas pour l'Italie et l'Allemagne. Il subira un vieillissement rapide de sa population et, on peut d'ores et déjà affirmer qu'il y aura, à moyen terme, décroissance de sa population.

L'immigration représente un levier stratégique privilégié pour mieux faire face à cette transition démographique. Elle apparaît d'autant plus importante que les phénomènes démographiques énumérés ci-haut engendreront des répercussions dans la plupart des secteurs d'activités de la société québécoise et, plus particulièrement, en matière de main-d'œuvre, de compétitivité économique et de financement des services gouvernementaux.

Bien entendu, le recours massif à l'immigration pour annuler complètement les effets du vieillissement est irréaliste, comme le souligne le document de consultation préparé par le gouvernement. Tout comme il serait impossible d'infléchir complètement les autres phénomènes démographiques anticipés. Tout au plus, une politique adéquate en matière d'immigration doit avoir comme objectifs :

- de ralentir la décroissance anticipée du nombre d'habitants ;
- d'atténuer les effets du vieillissement de la population ;
- d'assurer le développement économique en favorisant notamment, mais pas exclusivement, les travailleurs qualifiés ;
- de contribuer, de manière plus altruiste, au développement économique mondial en améliorant le niveau de vie des personnes qui ont choisi d'immigrer.

La Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) est préoccupée par ces questions d'ordre démographique. En effet, force est de constater qu'elles auront des répercussions directes sur sa compétitivité à l'échelle internationale. Ces répercussions seront d'autant plus importantes que la position relative de la région métropolitaine de Montréal, mesurée en fonction de son poids démographique, diminuera face aux autres agglomérations nord-américaines. Ce phénomène est déjà commencé. Entre 1970 et 2000, l'agglomération de Montréal est passée de la 11^e à la 15^e position tandis que celle de Toronto passait de la 11^e à la 10^e position.

La situation est jugée fort préoccupante par divers intervenants et groupes sociaux. En effet, en mai 2003, la CMM a tenu des consultations publiques sur son énoncé de vision stratégique du développement économique, social et environnemental de la région métropolitaine de Montréal, et ces considérations d'ordre démographique ont été soulevées à maintes reprises. La CMM a d'ailleurs répondu à ce consensus en modifiant son énoncé de vision afin de souligner, qu'en 2025, la Communauté métropolitaine de Montréal a su répondre efficacement aux enjeux démographiques en présence et, qu'en plus de tirer fierté de son visage francophone et cosmopolite, elle sait profiter d'un tissu social diversifié et rassembleur.

Principales recommandations

Dans le présent avis, la CMM :

- **invite le gouvernement à augmenter les niveaux d'immigration** permettant ainsi à la région métropolitaine de Montréal de se hisser dans le peloton de tête des agglomérations nord-américaines qui accueillent le plus d'immigrants tout en maintenant un rapport « immigrants / population totale » qui respecte les considérations linguistiques et culturelles propres au Québec ;
- **s'oppose à toute diminution du nombre d'immigrants de nature économique** afin de tenir compte des besoins importants en main-d'œuvre qualifiée nécessaire pour assurer le développement économique de la région métropolitaine de Montréal et de l'ensemble du Québec ;



- **souligne l'importance de maintenir des exigences de sélection** qui mettent l'accent sur la recherche de candidats possédant des compétences professionnelles facilitant leur insertion rapide au marché du travail sans pour autant nier certaines problématiques qui leur sont spécifiques comme la reconnaissance des diplômes et des expériences professionnelles faits à l'étranger ;
- **rappelle au gouvernement la nécessité d'accroître l'attractivité de la région métropolitaine de Montréal** et d'assurer la rétention des immigrants reçus en améliorant les ressources consacrées à leur intégration en fonction des territoires d'accueil (services de premier accueil, soutien à l'établissement, aide financière de subsistance, cours de langue, etc.), et en relançant certains dossiers touchant directement les compétences de la CMM comme la planification, la gestion et le financement du transport en commun et du logement.

3. MENACES POUR LE POSITIONNEMENT ÉCONOMIQUE DE LA RÉGION MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL

Au cours des prochaines années, la croissance démographique dans les régions urbaines des pays développés sera très limitée. Avec un taux de fécondité très faible, cette croissance demeurera nettement tributaire de l'immigration internationale.

En Amérique du Nord, la majeure partie de cette faible croissance des régions urbaines se concentrera aux États-Unis. On observera un accroissement de la population, surtout dans les régions du Sud-Ouest.

Au Canada, les mutations démographiques seront plus rapides au Québec que dans les autres provinces canadiennes. L'une des conséquences de ce phénomène sera que la part relative de la population du Québec diminuera puisque la population canadienne progressera plus rapidement. En 1994, la part relative de la population du Québec est tombée sous la barre des 25 % pour la première fois de son histoire. En 2003, on estime que la population du Québec compte uniquement pour 23,6 % de la population totale du Canada. Il s'agit d'un enjeu politique majeur en terme de relations interprovinciales et de politiques fédérales.

En matière d'immigration, l'étude des données montre très clairement l'attractivité moindre des grandes agglomérations québécoises face aux autres agglomérations du Canada. Uniquement dans les trois principales régions métropolitaines, on constate que c'est l'agglomération montréalaise qui a accueilli le moins d'immigrants. À titre d'exemple, entre les années 1998 et 2000, la région de Vancouver a accueilli 30 % plus d'immigrants que la région de Montréal et la région de Toronto, environ 3,5 fois plus.

Nombre d'immigrants annuel, 1998-2000

Région	1998	1999	2000	Total
Montréal	22 039	24 925	28 085	75 049
Toronto	76 364	84 445	108 034	268 843
Vancouver	31 956	32 335	33 084	97 375

Par conséquent, la position relative de l'agglomération montréalaise, mesurée en fonction de son poids démographique, diminue face aux autres agglomérations canadiennes et nord-américaines. Cette diminution apparaît d'autant plus rapide que la hausse de l'urbanisation fait en sorte que le nombre de métropoles de grande taille augmente également. En 2015, on comptera 48 métropoles de plus de 1 million d'habitants en Amérique du Nord, contre 31 en 1975.

Ces enjeux de positionnement sont d'autant plus importants que la localisation géographique de la région métropolitaine de Montréal, en périphérie nord-est du continent, constitue également un handicap face au marché nord-américain. De plus, en matière de compétitivité économique, les métropoles de plus grande taille pourront compter sur une masse critique et des économies d'échelle qui constitueront des facteurs d'attraction de la main-d'œuvre et des capitaux, ce qui menacera les régions métropolitaines de plus petite taille comme Montréal.

Une faible croissance démographique n'est malheureusement pas le seul problème auquel sera confrontée la région métropolitaine de Montréal. En effet, celle-ci connaîtra un vieillissement plus rapide de sa population, lequel génèrera des enjeux sociaux et économiques auxquels ne seront pas confrontées la majorité des agglomérations nord-américaines. En effet, au plan de la structure d'âge, il existe des écarts relativement importants entre les agglomérations nord-américaines. Si la région métropolitaine de Montréal se situe, comme Boston, dans le tiers des agglomérations les plus âgées, elle est appelée à vieillir plus vite que la moyenne puisque la population de moins de 15 ans y est nettement plus faible.

Pour toutes ces raisons, l'apport des populations immigrantes jouera un rôle prépondérant dans la région métropolitaine de Montréal.

4. QUELQUES DONNÉES STATISTIQUES RELATIVES À L'IMMIGRATION DANS LA RÉGION MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL

Le Québec a accueilli, au cours des 10 dernières années, un peu plus de 32 000 immigrants par année. À leur arrivée, plus de 80 % des immigrants s'installent dans la grande région métropolitaine de Montréal et, tout particulièrement, au centre de l'agglomération. En 2001, près de 80 % des immigrants de la CMM vivaient à Montréal. Suivaient, dans l'ordre, Laval avec 8,5 % et Longueuil avec un peu plus de 7 %. Les couronnes Nord et Sud accueillait moins de 3 % chacune des immigrants totaux de la région.

En 1971, on retrouvait sur le territoire de la CMM environ 405 000 immigrants. En 2001, ce nombre s'élevait à près de 621 000. Le tableau suivant présente l'évolution du nombre d'immigrants dans la CMM et l'importance relative de ceux-ci par rapport à la population totale. On constate que le poids relatif des immigrants est en constante augmentation. En 1971, cette proportion était de 14,8 % et, en 2001, elle s'élevait à 18,5 %.

Poids relatif des immigrants dans la CMM

Description	1971	1991	2001
Population	2 734 394	3 155 247	3 358 459
Immigrants	405 165	520 000	620 635
Poids relatif	14,8 %	16,5 %	18,5 %

Si le poids relatif des immigrants sur le territoire de la CMM a augmenté au cours des dernières années, il est significativement moins élevé que dans les autres grandes régions métropolitaines du Canada. Il est de 18,5 % dans la région métropolitaine de Montréal tandis qu'il atteint 43 % dans la région de Toronto et 35 % dans la région de Vancouver.

La hausse du poids relatif des immigrants indique que la population immigrante augmente plus rapidement que l'ensemble de la population. En d'autres termes, une partie significative de la croissance démographique dans la région métropolitaine de Montréal s'explique par l'arrivée d'immigrants. Entre 1971 et 2001, la population de la CMM a augmenté de 624 000 personnes. Au cours de la même période, le nombre d'immigrants sur le territoire s'est accru de 215 000 personnes. Ainsi, 34,5 % de la croissance de la population sur le territoire au cours de la période s'explique par l'immigration. Dans les faits, cette

proportion est certainement supérieure puisque le calcul effectué ne considère que les immigrants et non leurs enfants (les enfants nés au Canada de parents immigrants étant canadiens). Entre 1991 et 1996, près de 60 % de l'augmentation de la population démographique de la région métropolitaine de Montréal s'expliquait par l'arrivée d'immigrants.

Tel que mentionné précédemment, le nombre d'immigrants dans la région métropolitaine de Montréal a toutefois moins augmenté que dans les autres métropoles canadiennes. Le tableau suivant présente le nombre d'immigrants qui se sont localisés dans les régions métropolitaines de Montréal, Toronto et Vancouver au cours des années 1998 à 2000.

Nombre d'immigrants annuel, 1998-2000

Région	1998	1999	2000	Total
Montréal	22 039	24 925	28 085	75 049
Toronto	76 364	84 445	108 034	268 843
Vancouver	31 956	32 335	33 084	97 375

Toronto et Vancouver occupe toutefois une place particulière. Ces régions métropolitaines attirent proportionnellement le plus d'immigrants en Amérique du Nord. L'immigration se concentre également dans d'autres grandes métropoles : Miami, San Francisco, Houston, New York et Los Angeles. Quant à la région métropolitaine de Montréal, elle est un pôle secondaire d'immigration internationale, comparable à des villes du nord-est américain, comme Boston et Chicago. À la page suivante, un tableau illustre cette situation.

La région métropolitaine de Montréal ne se distingue pas seulement des autres régions métropolitaines du Canada par le nombre d'immigrants qui s'y localisent. Le statut et le niveau de scolarité des immigrants qui s'établissent dans la région de Montréal diffèrent également à Toronto et à Vancouver. Eu égard aux immigrants reçus à l'an 2000, la proportion totale des travailleurs qualifiés et des gens d'affaires est relativement moins importante dans la région de Montréal (52 %) qu'à Toronto (65 %) et Vancouver (64 %). Le nombre d'immigrants réfugiés est largement supérieur dans la région de Montréal (22 %) contre 9 % à Toronto et 7 % à Vancouver. Et enfin, la proportion d'immigrants qui possède un diplôme universitaire est moins élevée dans l'agglomération montréalaise (33 %) qu'à Toronto (49 %) et Vancouver (47 %).

Tableau : Taux de migration¹ (immigration internationale et migration interne nette), 1995-2000 (1996-2001) dans les régions métropolitaines nord-américaines (%)

Région métropolitaine	Immigration internationale	Région métropolitaine	Migration interne nette	Région métropolitaine	Solde migratoire (excluant l'émigration internationale)
Vancouver	8,93	Phoenix	8,17	Phoenix	12,67
Toronto	8,52	Atlanta	6,13	Atlanta	10,41
Miami	8,26	Tampa	4,57	Dallas	7,91
San Francisco	5,67	Denver	3,90	Vancouver	7,84
Houston	4,99	Dallas	3,09	Denver	7,82
New York	4,97	Portland	2,81	Tampa	7,56
Dallas	4,82	Ottawa	2,64	Toronto	7,50
Los Angeles	4,63	Minneapolis	1,24	Ottawa	6,95
Phoenix	4,50	Seattle	1,20	Portland	6,28
Ottawa	4,31	San Diego	-0,23	Miami	5,68
Atlanta	4,28	Houston	-0,33	Seattle	4,89
Washington	4,23	• Montréal	-0,39	Houston	4,66
San Diego	4,16	Boston	-0,82	San Diego	3,93
Denver	3,92	Washington	-0,83	Minneapolis	3,64
Chicago	3,81	Toronto	-1,01	Washington	3,40
Seattle	3,69	Vancouver	-1,09	• Montréal	3,17
Boston	3,60	Philadelphie	-1,44	Boston	2,78
• Montréal	3,56	St. Louis	-1,79	San Francisco	2,53
Portland	3,47	Cleveland	-2,39	Los Angeles	0,99
Tampa	2,99	Détroit	-2,42	Philadelphie	0,77
Minneapolis	2,40	Miami	-2,58	New York	0,55
Philadelphie	2,21	Pittsburg	-2,60	Chicago	0,05
Détroit	2,15	San Francisco	-3,14	Détroit	-0,27
St. Louis	1,45	Los Angeles	-3,64	St. Louis	-0,34
Cleveland	1,32	Chicago	-3,76	Cleveland	-1,07
Pittsburg	0,98	New York	-4,42	Pittsburg	-1,62

1. Taux = $100 \times (\text{migration de 1995 à 2000}) \div (\text{population de 5 ans et plus en 2000})$

Sources : Statistique Canada, Recensement de 2001, et William H. Frey. "Metropolitan Magnets for International and Domestic Migrants". Washington DC: Brookings Institution Center on Urban & Metropolitan Policy (Octobre 2003)

5. LES DÉFIS DE L'IMMIGRATION POUR LA RÉGION MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL

À moyen terme, l'immigration constituera une variable importante dans le développement de la région métropolitaine de Montréal compte tenu de la faible hausse démographique endogène attendue au cours des prochaines années.

Le document de consultation préparé par le gouvernement souligne plusieurs enjeux auxquels est confrontée la société québécoise et auxquels l'immigration peut servir d'instrument de réponse. Cette immigration est notamment en mesure d'atténuer les effets dus à la décroissance démographique et au vieillissement de la population. Si ce document insiste entre autres sur l'enjeu politique que représente la diminution du poids relatif du Québec au sein de l'ensemble canadien, les quelques données statistiques exposées précédemment dans le présent avis soulèvent également des interrogations relativement à la compétitivité de la région métropolitaine de Montréal.

De plus, l'immigration fournit un élément de réponse aux besoins en main-d'œuvre. Tel que mentionné dans le document de consultation, Emploi-Québec évalue à près de 640 000 le nombre de postes d'emplois devant être comblés d'ici 2006. De ce nombre, 345 000 seraient à pourvoir dans la région métropolitaine de Montréal¹. Il s'agit là d'un enjeu économique important pour la Métropole du Québec, d'autant plus qu'il est dorénavant reconnu que les régions métropolitaines sont le moteur économique des nations. Évidemment, cela ne diminue en rien les considérations pour une répartition plus équilibrée de l'immigration sur le territoire du Québec, mais souligne la nécessité d'augmenter les niveaux d'immigration.

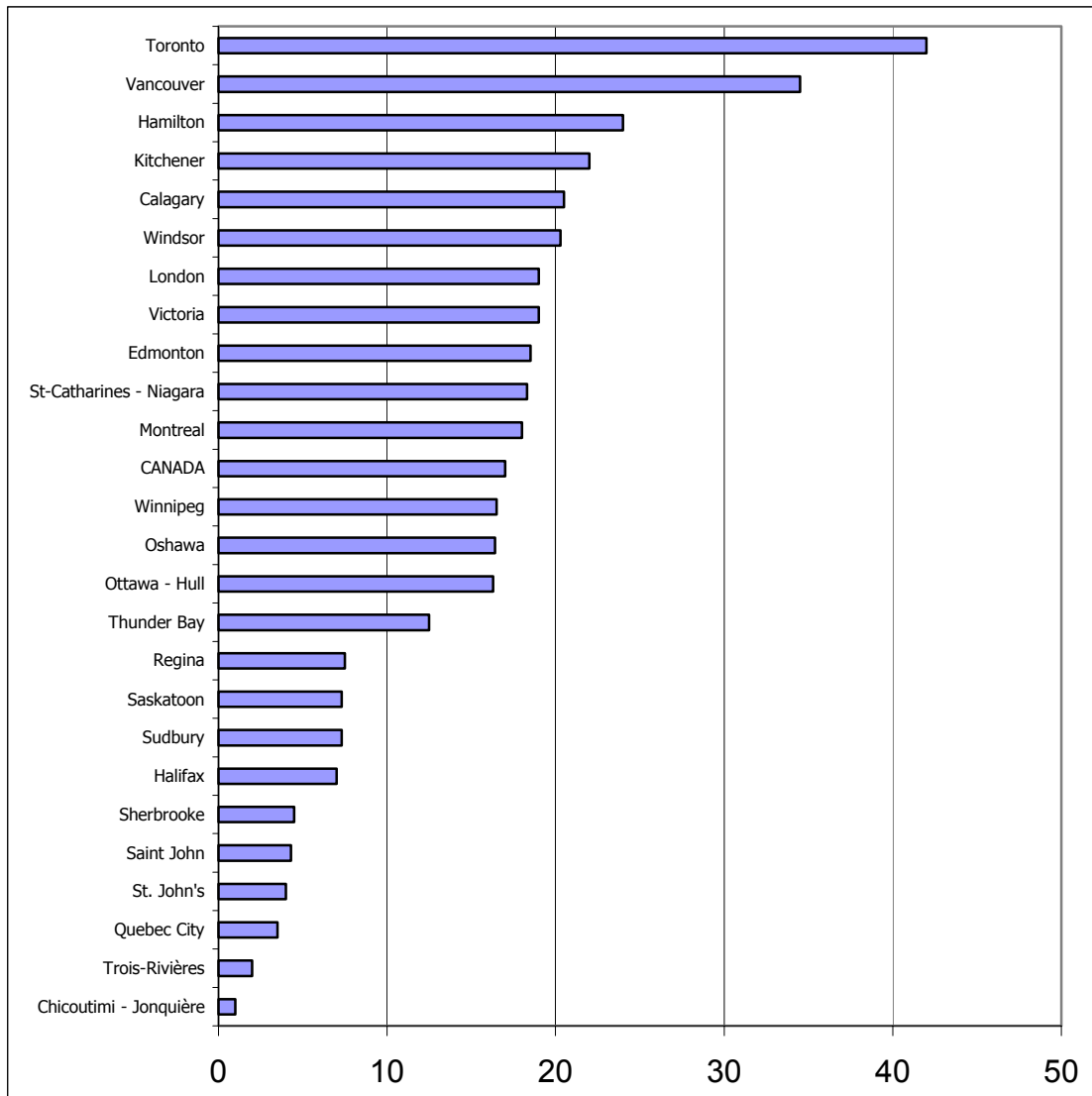
En mai 2001, madame Raymonde Saint-Germain, sous-ministre des Relations avec les citoyens et Immigration, soulignait également, dans une allocution prononcée devant l'Association des économistes québécois (ASDEQ), que « l'immigration des travailleurs qualifiés est devenue au Québec, comme un peu partout dans le monde, un des facteurs déterminants du développement de la nouvelle économie ». Dans cette allocution, Mme Saint-Germain rappelle également que depuis le milieu des années 1980, les immigrants ont investi quelque 2,2 milliards de dollars dans notre économie.

¹ Michelle Courchesne, ministre des Relations avec les citoyens et de l'immigration, L'immigration au cœur du développement économique de Montréal, Tableau de bord de l'agglomération urbaine de Montréal, Chambre de commerce du Montréal métropolitain, décembre 2003

Bien entendu, le recours massif à l'immigration pour annuler complètement les effets dus au vieillissement de la population et au besoin en main-d'œuvre est irréaliste, comme le souligne le document de consultation préparé par le gouvernement. Il serait en effet impossible d'infléchir la composition des entrées sur le plan des caractéristiques socioéconomiques et de la structure d'âge, pour qu'elles soient en mesure d'avoir un tel impact sur les effets du vieillissement. L'immigration achète du temps mais ne résout pas tous les problèmes. Rappelons qu'en 2000, la division de la population de l'ONU a évalué les mesures requises pour maintenir jusqu'en 2050 le taux actuel des travailleurs par rapport aux dépendants, soit la population de 15-64 ans par rapport à celle de 65 ans et plus. Or, la seule mesure qui pourrait maintenir le taux de dépendance à son niveau actuel est la hausse de l'âge de retraite à 75 ans.

Néanmoins, l'apport positif de l'immigration ne doit pas être abordé seulement d'un point de vue quantitatif. L'immigration transforme l'image et le caractère des grandes villes. Elle permet d'établir des liens avec d'autres régions du globe et favorise l'émergence d'opportunités de développement pour la collectivité. À ce titre, certaines études lient la compétitivité économique des régions métropolitaines à leur créativité et à leur potentiel d'innovation, dont celles menées par Richard Florida, s'appuient notamment sur un « indice de mosaïque ethnique » constitué de la proportion de la population née à l'étranger par rapport à la population totale pour rendre compte de leur performance. Or, relativement à cet indice, Montréal se trouve uniquement au 11^e rang des 25 régions métropolitaines de recensement du Canada. La région de Toronto arrive au 1^{er} rang et celle de Vancouver au 2^e rang.

Indice de mosaïque ethnique des RMR canadiennes



Source : *Competing on Creativity : Placing Ontario's Cities in North American Context*

Si on compare la région de Montréal aux 43 autres agglomérations canadiennes et américaines de plus de 1 million d'habitants, selon ce même indice de mosaïque ethnique, la région métropolitaine de Montréal se classe au 7^e rang tandis que celles de Toronto et de Vancouver demeurent respectivement au 1^{er} et au 2^e rang.

Les valeurs d'ouverture sur le monde que partage la population québécoise, demandent également que l'immigration soit examinée sous l'angle des avantages que retirent les immigrants à venir s'installer au Québec. Le salaire qu'ils obtiennent ici est nettement supérieur au salaire disponible dans leur pays d'origine. Par conséquent, la hausse de l'immigration est probablement la politique qui augmente le plus le niveau de vie mondial.

Les enjeux entourant le taux de rétention des immigrants doivent néanmoins être soulignés de façon prioritaire. Si, comme le mentionne le document de consultation préparé par le gouvernement, le solde migratoire net du Québec a pu être positif depuis 1985, à l'exception de 1997 grâce essentiellement à l'immigration internationale, il n'en demeure pas moins que le Québec présente le taux de rétention des immigrants le moins élevé parmi les grandes régions métropolitaines du pays selon une étude menée entre 1980 et 1995 par Citoyenneté et immigration Canada.² Une étude du ministère de l'Industrie du gouvernement du Canada indique qu'à chaque année, depuis 1980, entre 5 000 et 10 000 immigrants quittent le Québec.³ Les personnes nées à l'étranger seraient plus mobiles que le reste de la population et plus de 30 % des nouveaux admis quitteraient le Québec dans les dix années suivant l'obtention de leur statut d'immigrant. Néanmoins, il est important de souligner que le taux d'émigration interprovinciale nette du Québec commence à être équilibré, ce qui laisse présager un meilleur taux de rétention.

Le taux de rétention des immigrants, voire l'attractivité de la région métropolitaine de Montréal en matière d'immigration, est directement relié à sa capacité d'accueil. Ceci soulève plusieurs commentaires. D'une part, les perspectives de croissance économique, ainsi que les ressources d'accueil disponibles, comme une offre adéquate en logement abordable et en transport en commun, doivent être prioritairement prises en compte. Rappelons qu'il manque environ 16 700 logements locatifs dans la région métropolitaine de Montréal pour rétablir l'équilibre du taux d'inoccupation des logements locatifs. Ces facteurs d'attractivité et de rétention touchent particulièrement les compétences de la Communauté métropolitaine de Montréal. Il n'est guère possible d'évoquer l'augmentation des niveaux d'immigration sans faire référence à la relance de certains dossiers jugés prioritaires comme le financement du transport en commun et des programmes de logements sociaux.

² Citoyenneté et immigration Canada, Les déplacements interprovinciaux des immigrants, Coll. Profils tirés de la BDIM, Janvier 2000.

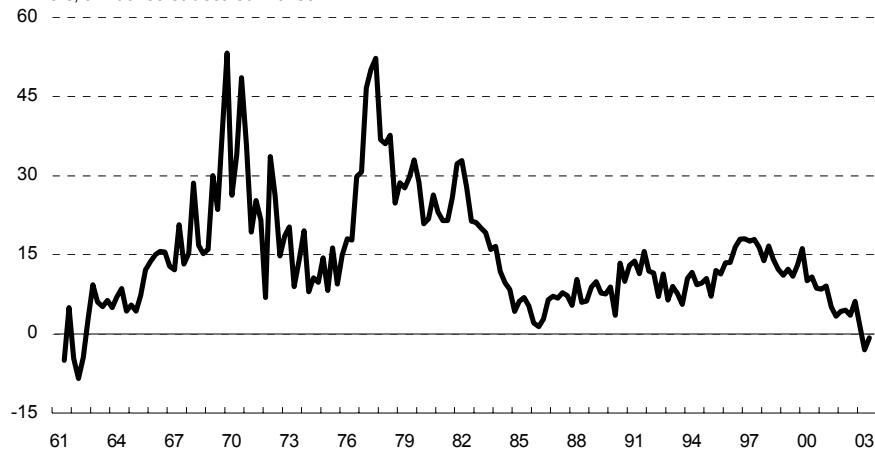
³ Statistiques Canada – ministère de l'Industrie du gouvernement du Canada, Estimation démographique

D'autre part, afin de recruter et de retenir les immigrants qualifiés, il appartient aux corporations professionnelles et au gouvernement de démontrer une volonté d'ouverture et d'accueil se traduisant notamment par des mesures concrètes facilitant leur intégration aux différents corps professionnels et au marché du travail. Une aide financière gouvernementale visant certains travailleurs spécialisés pourrait également être envisagée pour augmenter la compétitivité du Québec et attirer davantage de diplômés universitaires.

Taux net d'émigration interprovinciale du Québec

Émigration interprovinciale nette du Québec

Milliers, annualisé et désaisonnalisé



Source : Statistique Canada, CANSIM, tableau 51-0017

6. LA POSITION DE LA CMM RELATIVEMENT AUX TROIS SCÉNARIOS PRÉSENTÉS PAR LE GOUVERNEMENT

Le gouvernement du Québec soumet à la discussion trois scénarios relatifs au volume d'admission des immigrants pour la période couvrant l'année 2005 à l'année 2007 :

- scénario 1 : une légère réduction du volume global (de 43 000 à 38 000 immigrants) ;
- scénario 2 : une stabilisation des volumes d'admission (environ 43 000 immigrants) ;
- scénario 3 : une croissance des volumes d'admission actuels (de 43 000 à 48 000 immigrants).

Puisque toute réduction significative du volume global d'immigration ne peut se réaliser qu'en modifiant à la baisse l'immigration de nature économique (à savoir les travailleurs et les gens d'affaires), le troisième scénario apparaît de loin le plus approprié étant donné les enjeux soulevés précédemment. Tel que l'indique le document de consultation préparé par le gouvernement, ce sont également les personnes sélectionnées en fonction de la composante économique :

- qui sont le plus susceptibles de connaître déjà le français ;
- qui ont la structure d'âge la plus jeune au sein des flux annuels ;
- qui possèdent les caractéristiques les plus favorables pour assurer leur intégration.

De plus, tout changement dans le volume des immigrants de nature économique ne fera qu'accentuer les différences entre les grandes régions métropolitaines du Canada. Rappelons que la proportion totale des immigrants de nature économique reçus en 2002 est d'ores et déjà relativement moins importante dans la région de Montréal (52 %) qu'à Toronto (65 %) et Vancouver (64 %) et que la proportion d'immigrants qui possèdent un diplôme universitaire est moins élevée dans l'agglomération montréalaise (33 %) qu'à Toronto (49 %) et Vancouver (47 %).

Le choix du troisième scénario (soit une augmentation du nombre d'immigrants) permet également à la région métropolitaine de Montréal de se hisser dans le peloton de tête des agglomérations nord-américaines qui accueillent le plus d'immigrants tout en maintenant un rapport « immigrants/population totale » qui respecte les considérations linguistiques et culturelles propres au Québec. D'ici 2021, un tel scénario permettrait d'obtenir l'un des meilleurs taux annuel d'immigration internationale (voir tableau à la page suivante) et bien qu'il hausserait de 10 points le rapport « immigrants/population totale », celui-ci

passerait de 18 % en 2001 à 28 % en 2021, ce qui est largement inférieur aux taux actuellement observés à Toronto (43 %) et à Vancouver (35 %).

**Taux d'immigration internationale¹ 1995-2000
(1996-2001) dans quelques régions métropolitaines (%)**

Région métropolitaine	Taux annuel d'immigration internationale ¹	Taux quinquennal d'immigration internationale ¹
Vancouver	1,79	8,93
Toronto	1,70	8,52
Miami	1,65	8,26
San Francisco	1,13	5,67
Montréal (scénario 3)	1,13	5,65
Houston	1,00	4,99
New York	0,99	4,97
Dallas	0,96	4,82
Los Angeles	0,93	4,63
Phoenix	0,90	4,50
Ottawa	0,86	4,31
Atlanta	0,86	4,28
Washington	0,85	4,23
San Diego	0,83	4,16
Denver	0,78	3,92
Chicago	0,76	3,81
Seattle	0,74	3,69
Boston	0,72	3,60
Montréal (1996-2001)	0,71	3,56
Portland	0,69	3,47
Tampa	0,60	2,99
Minneapolis	0,48	2,40
Philadelphie	0,44	2,21
Détroit	0,43	2,15
St. Louis	0,29	1,45
Cleveland	0,26	1,32
Pittsburg	0,20	0,98

1. Taux d'immigration = $100 \times (\text{immigration de 1995 à 2000}) \div (\text{population de 5 ans et plus en 2000})$.

Sources : *Statistique Canada, Recensement de 2001, et William H. Frey. Metropolitan Magnets for International and Domestic Migrants". Washington DC: Brookings Institution Center on Urban & Metropolitan Policy (Octobre 2003)*

RECOMMANDATIONS

À la lumière des enjeux sociaux et économiques soulevés dans le présent avis, la Communauté métropolitaine de Montréal invite le gouvernement du Québec :

- à augmenter le volume total d'immigration afin d'atténuer les effets dus à la décroissance démographique et au vieillissement de la population ;
- à accroître, par conséquent, l'immigration de nature économique de façon à répondre aux besoins importants en main-d'œuvre qualifiée nécessaire pour assurer le développement économique ainsi que la compétitivité de la région métropolitaine de Montréal et de l'ensemble du Québec ;
- à maintenir ainsi les exigences de sélection qui mettent l'accent sur la recherche de candidats possédant des compétences professionnelles facilitant une insertion rapide dans le marché du travail sans pour autant nier certaines problématiques qui leur sont spécifiques comme la reconnaissance des diplômes et des expériences professionnelles faits à l'étranger.

Puisque les possibilités de recrutement et de sélection des candidats possédant toutes les qualités recherchées (âge, scolarisation, connaissance du français, etc.) sont limitées et que le Québec est en compétition avec d'autres pays d'immigration offrant des possibilités de carrières et des salaires souvent supérieurs aux nôtres⁴, cette augmentation doit évidemment s'accompagner d'une amélioration des ressources consacrées à l'accueil et à l'intégration des immigrants : services de premier accueil, soutien à l'établissement, aide financière de subsistance, cours de langue, etc. Ces ressources devraient être réparties en fonction des territoires d'accueil.

Pour attirer les immigrants les plus susceptibles de s'intégrer facilement à la société québécoise, il faudra également miser sur la qualité de nos services publics comme l'éducation et la santé. Il faudra de ce fait garantir aux ministères concernés les ressources nécessaires pour maintenir ces services.

⁴ À ce titre, rappelons qu'une étude du Bureau international du travail, publiée en mars 2000, faisait ressortir que le nombre de pays classés « grands pays d'accueil de travailleurs migrants » était passé de 39 en 1970 à 67 en 1990. Référence tirée d'une allocution prononcée devant l'Association des économistes québécois (ASDEQ) en mai 2001 par Raymonde Saint-Germain, sous-ministre au MRCI.

Pour augmenter l'attractivité de la région métropolitaine de Montréal et de l'ensemble du Québec, et assurer la rétention des immigrants reçus, il faudra également miser sur notre qualité de vie. Le maintien, voire l'amélioration de cette qualité de vie, touche directement les compétences de la CMM. Certains dossiers doivent par conséquent être fortement considérés. À titre d'exemple, une planification, une gestion et un financement adéquat du transport en commun et du logement doivent être perçus comme des avantages comparatifs pouvant augmenter notre attractivité.

Pour conclure, rappelons qu'en mai 2003, la CMM a tenu des consultations publiques sur son énoncé de vision stratégique du développement économique, social et environnemental de la région métropolitaine de Montréal, et que les considérations d'ordre démographique soulevées dans ce document ont été mentionnées à maintes reprises par différents intervenants. Un nouvel énoncé de vision a répondu à ce consensus en soulignant qu'en 2025, la Communauté métropolitaine de Montréal a su répondre efficacement aux enjeux démographiques en présence et qu'en plus de tirer fierté de son visage francophone et cosmopolite, elle sait profiter d'un tissu social diversifié et rassembleur.